

Le 12 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Préservation de la qualité de l'air

La Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corsica Linea investissent pour le branchement électrique à quai de trois navires

Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen et Pascal TROJANI, Président de CORSICA linea, en présence de Christine Cabau-WOEHREL, Présidente du directoire du GPMM, et Dominique ROBIN, Directeur général d'AtmoSud Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont présenté aujourd'hui la Connexion Electrique des Navires A Quai (CENAQ) qui équipera trois navires de la compagnie. L'électrification à quai permettra de couper les moteurs des navires durant les escales et ainsi de supprimer la quasi-totalité des émissions polluantes. D'un montant de 4,5 M€, ce dispositif est financé par la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 M€), l'Etat via l'ADEME (1 M€), et CORSICA linea, le Grand Port Maritime de Marseille finance de son côté l'équipement à quai.

« Le développement de notre économie ne doit pas se faire au détriment des habitants de la région. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que dans le cadre du Plan Climat de la Région nous puissions accompagner les entreprises qui font le choix responsable de réduire l'impact sur l'environnement de leurs activités. Je tiens à saluer Pascal TROJANI qui a compris que loin d'opposer écologie et économie, nous pouvions combiner les deux. Les acteurs économiques de la région doivent regarder ce qui se fait ici et savoir que je serai toujours à leurs côtés quand ils feront le choix audacieux du développement durable »
Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Député européen.

« CORSICA Linea est entièrement tournée vers une stratégie de long terme, marquée du sceau du développement durable. Le choix du branchement électrique à quai de trois de nos navires en témoigne, eu égard à ses avantages significatifs à la fois en termes de préservation de l'environnement, de santé publique et d'amélioration des conditions de travail à bord et sur le port de Marseille.

Le soutien de la Région SUD à ce projet d'envergure pour la transition énergétique de notre compagnie revêt une portée hautement symbolique du verdissement du secteur maritime régional dans son ensemble. Il rappelle combien est nécessaire la collaboration entre sphère publique et privée pour construire la Méditerranée du futur et l'engager pleinement sur la voie d'une économie durable et responsable.

Nous tenons également à saluer l'action de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, très impliquée à nos côtés. Etat, collectivités locales et entreprises : voilà la combinaison gagnante pour une transition énergétique réussie !» Pascal TROJANI, Président de CORSICA linea.

CONTACTS PRESSE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Eric Lorrain - 06 84 24 87 57 - elorrain@maregionsud.fr

Corsica Linea - Pasquine Albertini - 06 46 36 31 92 - palbertini@corsicalinea.com

Le CENAQ en bref

- Suppression de près de 100 % émissions polluantes (*dioxyde de carbone - CO₂, dioxyde de soufre - SO_x, dioxyde d'azote - NO_x, particules fines*), fin des nuisances sonores et de la vibration des moteurs = amélioration considérable des conditions de vie et de travail des Marseillais, des usagers du port et des salariés de la compagnie.

Calendrier : le Paglia Orba entre janvier 2019 et début mars 2019 ; le Pascal Paoli entre début janvier 2020 et début mars 2020, le Jean Nicoli entre mi-mars et fin avril 2020.

Les réalisations se font en Arrêts Techniques (AT), ce qui explique le planning sur 2019-2020 : les navires font des AT tous les 2 ans. Il y a 4 semaines d'installation.

CONTACTS PRESSE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Eric Lorrain - 06 84 24 87 57 - elorrain@maregionsud.fr

Corsica Linea - Pasquine Albertini - 06 46 36 31 92 - palbertini@corsicalinea.com